

Le tableau suivant donne l'âge des jeunes délinquants condamnés pour infractions justiciables du jury, par province, en 1902, et les totaux pour 1885 à 1901.

AGES DES JEUNES DÉLINQUANTS CONDAMNÉS POUR INFRACTIONS JUDICIAIRES DU JURY EN 1902.

PROVINCES.	MOINS DE 16 ANS.		DE 16 ET AU-DESSOUS DE 21 ANS.	
	Garçons.	Filles.	Garçons.	Filles.
Ontario.....	471	21	447	42
Québec.....	178	5	230	19
Nouvelle-Ecosse.....	48	2	72	4
Nouveau-Brunswick.....	32	1	18	2
Manitoba.....	35	3	34	6
Colombie-Britannique.....	45	2	43	1
Ile du Prince-Edouard.....	11	.....	9	1
Les Territoires du N.-O.....	5	.....	27	.....
Totaux.....	825	34	880	75

TOTAUX POUR 1885-1902.

PROVINCES.	MOINS DE 16 ANS.		DE 16 ET AU-DESSOUS DE 21 ANS.	
	Garçons.	Filles.	Garçons.	Filles.
Ontario.....	7,228	302	7,877	744
Québec.....	3,159	216	3,828	302
Nouvelle-Ecosse.....	522	19	610	50
Nouveau-Brunswick.....	266	7	273	20
Manitoba.....	307	12	430	36
Colombie-Britannique.....	317	3	325	22
Ile du Prince-Edouard.....	101	1	73	11
Les Territoires du N.-O.....	36	.....	148	7
Totaux.....	11,936	560	13,564	1,194
Moyenne.....	663	31	753	66

Les jeunes délinquants condamnés pour infractions justiciables du jury, fournissent une proportion de 32.07 pour 100 des condamnations totales pour l'année 1902 et 31.95 pour 100 pour la période de 1885 à 1901, inclusivement.